


# Conseil d'établissement de l'école La Croisée

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école La Croisée, tenue à Rivière-du-Loup, le lundi 23 octobre 2023.

Présences : Michaël Morin, Édith April, Karine Caron, Keven Lebel, Mélissa Bouffard, Stéphanie Dumont, Marie-Pier Dionne Lévesque, Martine Paradis, Mariette Lagacé, Marie-Chantal Tardif, Valérie Potvin,

Absences : Marie-Claude Rioux, Pascale Soucy, Daisy Boucher Lafrance, Karine Plourde, Isabelle Busseau

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
1. Mot de bienvenue et présences	La bienvenue est souhaitée à tous et les présences sont prises.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par : M. Keven Lebel <b>Que</b> l'ordre du jour soit adopté tel que proposé <b>Adopté à l'unanimité</b>	
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 15 juin 2023 	Il est proposé par : Mme Mélissa Bouffard <b>Que</b> le procès-verbal soit adopté tel que proposé <b>Adopté à l'unanimité</b>	
4. Présentation des membres du CÉ	Chacun des membres se présente.	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p><b>5. Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un vice-président ou d'une vice-présidente pour l'année, parmi les membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote).</b></p>	<p>Remis à la prochaine rencontre.</p>	
<p><b>6. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire à chaque année (nommé(e) par le directeur/la directrice (69 LIP)).</b></p>	<p><b>Il est proposé par Mme Valérie</b></p> <p>Que Mme Marie-Chantal Tardif occupe le poste de secrétaire pour l'année 2023-2024</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
<p><b>7. Adoption des règles de régie interne et remise des documents suivants :</b></p>	<p>Mme Valérie a remis les règles de régie interne pour consultation. Pour toutes questions, n'hésiter pas de la contacter.</p>	
<p><b>7.1 Formulaire de dénonciation d'intérêt pécuniaire (Annexe A de la régie interne)</b></p>	<p>Chaque membre du conseil d'établissement doit remplir le document, il sera remis dans le sac à dos des enfants.</p>	<p>Marie-Chantal enverra un courriel afin d'aviser que le document est dans le sac de l'enfant.</p> <p>On doit le remettre au secrétariat de la Croisée 1 ou de la Croisée 2.</p>
<p><b>7.2 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels</b></p>	<p>Chaque membre du conseil d'établissement doit remplir le document. Il sera remis dans le sac à dos des enfants.</p>	<p>Marie-Chantal enverra un courriel afin d'aviser que le document est dans le sac de l'enfant.</p> <p>On doit le remettre au secrétariat de la Croisée 1 ou de la Croisée 2</p>
<p><b>8. Affaires de la direction (points d'information)</b></p>		

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p><b>8.1 Formation des nouveaux membres du CÉ</b></p>	<p>Les nouveaux membres sont Mme. Édith April, Mme. Karine Caron et M. Keven Lebel.</p>	<p>Courriel sera envoyé aux nouveaux membres, soit Édith April, Karine Caron et Keven Lebel.</p>
<p><b>8.2 Nouveau personnel</b></p>	<p>Mme Valérie présente les nouveaux membres du personnel et leur fonction.</p>	
<p><b>8.3 Formations suivies par les membres du personnel</b></p>	<p>Mme Valérie présente le tableau des formations suivies par les membres du personnel qui ont eu lieu en aout, septembre et octobre 2023. Nous avons fait quelques ajouts : Mme Martine a suivi une formation sur les traumatismes complexes. Aussi, trois enseignants ont suivi une formation portant sur les ateliers de lecture. De plus, toute l'équipe-école a suivi une formation sur le protocole de gestion des commotions cérébrales.</p>	
<p><b>8.4 Bilan du budgétaire de l'année 2022-2023</b></p>	<p>Mme Valérie nous informe de la nouvelle procédure en lien avec la présentation des budgets. Des bilans financiers seront présentés à trois reprises durant l'année scolaire. Elle nous présente le bilan de l'année scolaire 2022-2023 et elle donne des explications concernant certains montants non dépensés.</p>	
<p><b>8.5 Activités parascolaires</b></p>	<p>Mme Valérie nous présente les activités parascolaires proposées aux élèves pour l'automne 2023. Il y a trois activités culturelles et une activité de langue. Nous attendons le retour des entraîneurs de l'ESRDL afin d'offrir un volet sportif.</p>	
<p><b>8.6 Projet éducatif</b></p>	<p>Le projet éducatif sera travaillé d'ici décembre, car il doit être adopté par le conseil d'établissement et remis au Centre de services à la fin décembre 2023. C'est ce qui explique le report de la date de notre rencontre du 4 décembre 2023 au 18 décembre 2023.</p> <p>Mme Valérie mentionne qu'il y a déjà eu deux rencontres du comité de pilotage du PÉ de l'école. Un sondage sera envoyé prochainement aux parents afin d'avoir leurs opinions face à certains sujets scolaires.</p> <p>Mme Valérie remet le PEVR du centre de services à tous les membres et explique brièvement la démarche suivie par le CSS pour son élaboration.</p>	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p><b>8.7 Plan de lutte contre l'intimidation</b></p>	<p>Mme Martine nous présente et nous résume les résultats de l'étude portant sur le climat scolaire de l'année 2022-2023. Elle nous présente le plan de lutte élaboré par le comité-école. Elle nous présente aussi les actions qui seront mises en place cette année par l'équipe-école. Elle mentionne que le comité-école évaluera ce plan d'action à quelques reprises durant l'année.</p> <p><b>Il est proposé par Keven Lebel</b></p> <p>Que le plan de lutte soit adopté avec les modifications proposées.</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p>Mme Martine mentionne qu'elle le retournera à tous les membres du CÉ, car elle souhaite préciser la priorité d'action numéro 1 présentée à la page 4.</p> <p>Le plan de lutte sera déposé sur le site de l'école par la suite.</p>	<p>Adoption du plan de lutte contre l'intimidation à faire suite aux modifications du document par Mme Martine.</p>
<p><b>8.8 Service de garde</b></p>	<p>Mme Valérie mentionne qu'un sondage sera envoyé en décembre aux parents afin de connaître leurs besoins pour la semaine de relâche. Elle analysera la proposition à faire aux parents avec Mme Mariette. Nous devons tenir en compte que ce service doit être autosuffisant, que les employés auront des formations durant cette semaine et que c'est un moment dans l'année où s'est permis de prendre des vacances pour les éducateurs du SDG.</p> <p>Mme Mariette présente les différentes formules qui ont été proposées aux parents dans les dernières années.</p> <p>Mme Valérie mentionne que durant l'année, nous devons peut-être aborder le sujet du service de surveillance des dîneurs. Elle mentionne qu'ensemble, nous devons déterminer un coût pour ce service. Certains parents ont manifesté leurs craintes face à la mise en place de ce service.</p> <p>Mme Mariette profite de l'occasion pour nous informer qu'il y a 328 élèves inscrits aux services de garde et que 228 élèves ont le statut de régulier. Elle explique le mécanisme d'inscription et d'embauche du personnel.</p> <p>Mme Mariette fait un portrait du nouveau service de « mets préparés ». Les parents utilisateurs semblent apprécier ce service.</p>	
<p><b>9. Affaires de la présidence (points d'information)</b></p>	<p>Aucun</p>	

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
<p><b>10. Suivi du comité de parents</b></p>	<p>Deux rencontres ont eu lieu.</p> <p><b><u>5 septembre 2023</u></b>  M. Déry présente les programmes d'aide aux familles et d'aide alimentaire.  Facturation : Les parents peuvent demander des modalités de paiement.  Présentation du PEVR  Traitement des plaintes.</p> <p><b><u>3 octobre 2023</u></b>  Plaintes au CSS : 98 % des cas trouveront des solutions avec les parents et les directions.  Nouvelle icône pour porter plainte sur le site Web.  M. Déry souhaite diminuer le coût des factures aux parents (présentement 70 \$ par enfants en moyenne au primaire)  Service de garde : Un sujet qui sera souvent abordé cette année, étant donné le manque de personnel.</p>	
<p><b>11. Suivi de l'OPP</b></p>	<p>OPP demande l'autorisation de lancer la campagne de financement avec la compagnie Pure. Cette année, toutes les commandes seront faites en ligne via la plateforme La Fabrique à projets.</p> <p><b>Il est proposé par M. Michael Morin</b></p> <p>Que l'OPP puisse démarrer la campagne de financement Pure.</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
<p><b>12. Correspondance</b></p>	<p>Aucune</p>	
<p><b>13. Autres points :</b></p>	<p>Étant donné l'augmentation des frais qui sont en lien avec les sorties de fin d'année, le CÉ désirait faire, l'an passé, un sondage auprès des parents afin de connaître leur opinion face à la possibilité de faire plus d'une campagne de financement dans l'année.</p>	<p>M. Michael Morin se propose de créer le sondage.</p>

Sujets	Discussion et orientation	Suivi à donner
14. Questions du public	Aucune	
15. Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, <b>Il est proposé par : Mélissa Bouffard</b> <b>Que l'assemblée soit levée à 20 h 53</b>  <b>Adopté à l'unanimité.</b>	

\_\_\_\_\_  
, présidente

\_\_\_\_\_  
, secrétaire

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date